



## Ethique et déontologie professionnelles: le credo des notaires genevois

***Sami est inquiet. Alors qu'il vient de déposer une substantielle somme d'argent sur le compte d'un notaire genevois dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (le montant de l'achat et les frais de notaire – qui comprennent les taxes dues à l'Etat – transitent par le compte de l'étude notariale), on lui a relaté le cas d'un notaire, actif dans un autre canton, condamné pour «abus de confiance qualifié» après avoir utilisé l'argent de certains de ses clients pour effectuer des opérations financières. Un tel cas pourrait-il se répéter?***

**T**ous les systèmes ont certes des failles. Des mesures ont néanmoins été prises, dans tous les cantons, pour qu'un cas comme celui évoqué par Sami soit évité.

A Genève, la Chambre des notaires (leur association professionnelle) agit en qualité de gardienne d'une forte éthique et d'une stricte discipline professionnelles. Elle s'est d'ailleurs dotée de longue date de règles déontologiques régulièrement adaptées à l'évolution de la profession; cette matière fait en outre l'objet d'un examen obligatoire pour l'obtention du brevet de notaire.

En cas de nécessité, la Chambre peut décider de procéder au contrôle d'une étude et, éventuellement, de prendre des mesures appropriées à l'encontre d'un notaire (sanction proportionnelle à la gravité de l'infraction, allant de l'avertissement à l'exclusion). Tous les notaires genevois, dès leur nomination par le Conseil d'Etat, sont automatiquement membres de la Chambre (celle-ci est membre de la Fédération suisse des notaires, elle-même membre de l'Union internationale du notariat).

### Surveillance

Les notaires genevois sont en outre placés sous le contrôle d'une Commission de surveillance instituée par la loi, nommée par le Conseil d'Etat et présidée par le chef du Département des institutions. En cas de problème, cette Commission émet un préavis à



**Les actes notariés garantissent que les transactions sont conformes à la loi, et confèrent à ces dernières une sécurité juridique optimale.**

l'intention du Conseil d'Etat quant à d'éventuelles sanctions disciplinaires.

Les notaires sont également soumis à l'obligation de tenir une comptabilité commerciale rigoureuse, qui doit permettre en tout temps de déterminer le montant des fonds qui leur ont été confiés. La situation comptable est contrôlée deux fois par an par une fiduciaire indépendante, dont le rapport est communiqué au chef du Département des institutions.

Les notaires contribuent à la sécurité de l'exécution des transactions auxquelles ils prêtent leur concours, en veillant au respect des engagements des personnes concernées, en recevant en dépôt les fonds ou

papers-valeurs faisant l'objet de transactions et en décidant de leur libération seulement lorsque toutes les conditions administratives, civiles et fiscales sont remplies. Les actes notariés garantissent ainsi que les transactions sont conformes à la loi, et confèrent à ces dernières une sécurité juridique optimale.

### Pas de cumul

Contrairement à la pratique en vigueur dans d'autres cantons, les notaires genevois ne peuvent cumuler leur ministère avec d'autres fonctions telles celles d'avocat, d'administrateur de sociétés, de gérant d'immeubles, etc. C'est un gage de leur indépendance.

Enfin, précisons que les actes notariés (= authentiques) consignent durablement et de manière précise et fidèle les faits et les intentions. Ils sont conservés chez le notaire à l'abri de toute manipulation ou destruction. De plus, ils sont, de par la loi, présumés exacts (le Code civil suisse stipule que celui qui conteste la teneur d'un acte authentique doit prouver lui-même le bien-fondé de sa réclamation). Aucune autre forme d'acte n'offre un tel niveau de sécurité. ■

**Chambre des Notaires de Genève**  
**Consultez le notaire, c'est plus sûr**

Permanence tous les jeudis de 10h à 18h.30  
- 13, rue Verdaine  
Consultez notre site : [www.notaires-geneve.ch](http://www.notaires-geneve.ch)

**TOUT**  
*l'immobilier*

L'adresse internet de notre journal, où vous retrouvez chaque semaine de nombreuses annonces immobilières est désormais:

**www.toutimmo.ch**